



PROCES VERBAL
Conseil Municipal du : 29/03/2023

Présents : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET, Serge THIVILLON.

Absents : Frédéric DELOLME, pouvoir à Pierre LETIEVANT

Secrétaire de séance : Bernadette TRANCHAND

L'appel est formulé par Mireille TARDY, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 08.

Après accord des élus, les votes auront lieu à mains levées.

Approbation du Procès-Verbal du 9 février 2023 et du 14 mars 2023.

Ordre du jour :

1. ONF : martelage et coupe sur parcelles A840 et A 692.
2. Acceptation du don par l'ancienne association Maison d'Œuvres.
3. Modification délibération n°2022-057 : ouverture de crédit.
4. Compte de gestion 2022 de la commune.
5. Compte administratif 2022 de la commune.
6. Affectation du résultat budget commune.
7. Compte de gestion 2022 eau et assainissement.
8. Compte administratif 2022 eau et assainissement.
9. Affectation du résultat budget eau et assainissement.
10. Questions diverses.

1- **ONF : martelage et coupe sur parcelles A 840 et A 692 (2023-020) :**

Madame le maire explique que la parcelle A840 (Les Portions) et la parcelle A692 (Godemard), récemment acquise, bénéficie désormais du Régime Forestier mais n'avait pas été prise en compte dans la rédaction de l'Aménagement Forestier, qui avait été rédigé avant leur acquisition.

Pour réaliser les coupes nécessaires, le conseil municipal doit délibérer sur le martelage et la commercialisation de ces parcelles.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

2- **Acceptation du don de l'ancienne association Maison d'œuvres (2023-021) :**

Madame le maire expose que l'association maison d'œuvres a été dissoute et a reversé à la commune les montants restants sur ses comptes. Afin d'enregistrer ses sommes sous forme de dons sur le compte 756 de la commune, le conseil municipal doit accepter les 2 montants, soit :

2060.08 € et 395 €.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

3- **Modification délibération n°2022-057 : ouverture de crédit (2023-022) :**

En novembre 2022, une délibération pour l'ouverture de crédit a été votée afin de pouvoir réaliser des achats en investissements avant le vote du budget primitif de la commune pour l'année 2023.

A la demande de la Trésorerie, cette délibération nécessite d'être modifiée comme suit :

		BP 2022	Ouverture de crédit proposée
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 800.00	450.00
204	Subventions d'équipement versées	4 260.00	1 000.00
21	Immobilisations corporelles	49 450.00	12 000.00
	Total des dépenses d'équipement	55 510.00	13 450.00

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

4- **Compte de gestion 2022 de la commune (2023-023) :**

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mireille TARDY,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes

figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- * Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;
- * Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- * Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Madame le Maire indique qu'il convient d'approuver formellement le compte de gestion ce qui est accepté à l'unanimité.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 142002

NOM DU POSTE COMPTABLE : 590 LOIRE SUD

ETABLISSEMENT : Commune de La TARENTAISE -

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40000 - Commune de La TARENTAISE -

Exercice 2022

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2021	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-100 596,71		34 081,44		-66 505,27
Fonctionnement	162 375,27	100 596,71	36 703,38	-1 070,73	87 426,65
TOTAL I	51 788,56	100 596,71	70 790,29	-1 070,73	20 921,41
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
40000-EAO ET ASST DE TARENTAISE -					
Investissement	22 081,70		-22 650,55		-76 569,85
Fonctionnement	23 939,35		129 520,07		149 259,42
Sous-Total	52 021,05		20 669,52		72 690,61
TOTAL III	52 021,05		20 669,52		72 690,61
TOTAL I + II + III	103 809,61	100 596,71	91 459,81	-1 070,73	93 612,02

Les opérations d'ordre budgétaire concerne la dissolution du budget annexe CCAS au 31/12/2021

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0 voix

5- Compte administratif 2022 de la commune (2023-024) :

Madame le Maire indique que chaque membre du conseil municipal a pu consulter les comptes administratifs 2022.

Madame le Maire quitte la salle le temps du vote.

Sous la présidence de Bernadette TRANCHAND, le conseil municipal réuni délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, après s'être fait présenter le compte administratif par chapitre et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT COMMUNAL CA 2022							
Dépenses				Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
11	Charges à caractère général	185 370,00	141 953,27	13	Atténuations de produits	3 000,00	3 957,98
12	Charges de personnel	142 600,00	121 764,93	70	Produits des services et du domaine	32 200,00	50 182,79
14	Atténuations de produits	-	-	73	Produits fiscaux	181 600,00	196 754,92
22	Dépenses imprévues	13 000,00	-	74	Dotations, subventions et participations	109 474,00	87 541,07
65	Autres charges de gestion courante	41 330,00	40 237,90	75	Autres produits de gestion courante	42 800,00	8 937,71
66	Charges financières	3 000,00	2 878,01	76	Produits financiers	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	871,74	77	Produits exceptionnels	-	2 833,17
68	Dotations aux provisions	8,00	6,76	78	Reprises de provisions	-	-
	Total des opérations réelles	385 308,00	307 622,61		Total des opérations réelles	369 074,00	350 207,64
23	Virement à la section d'investissement	28 000,00	-	42	Reprises de la section d'investissement	-	-
42	Dotations aux amortissements	6 300,00	5 876,18				
43	Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fct	-	-	43	Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fct	-	-
	Total des opérations d'ordre	34 300,00	5 876,18		Total des opérations d'ordre	0	0
002	Résultat reporté N-1 (si négatif)	1070,73	-	002	Résultat reporté N-1 (si positif)	51 788,56	50 717,83
	Total général	420 678,73	313 498,79		Total général	420 862,56	400 925,47

Exédent de Fonctionnement avant Report N-1	36 708,85
Exédent à reporter	87 426,68

INVESTISSEMENT COMMUNAL CA 2022							
Dépenses				Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 800,00	-	13	Subvention d'investissement	15 650,00	17 114,39
204	Subventions d'équipement versées	4 260,00	4 260,00	16	Produits d'emprunt	-	-
21	Immobilisations corporelles	49 450,00	15 989,37	20	Subventions incorporelles	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	21	Immobilisations corporelles	-	824,24
				23	Immobilisation en cours	-	-
	Total des dépenses d'équipement	55 510,00	20 249,37		Total recettes d'équipement	15 650,00	17 938,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	1 718,84	10	Dotations Fonds divers Reserves	69 350,00	69 133,17
13	Subvention d'investissement	-	-	1068	Exédent de fonctionnement	100 586,71	100 586,71
16	Remboursements d'emprunt	168 000,00	137 160,70	165	Dépôts cautionnement reçus	-	-
26	Participations	-	-	024	Produits de cession	110 000,00	-
27	Autres immobilisations financières	-	-				
020	Dépenses imprévues	5 000,00	-				
	Total des dépenses financières	173 000,00	138 879,54		Total des dépenses financières	279 936,71	169 719,88
	Total des dépenses réelles d'investissement	228 510,00	159 128,91		Total des recettes d'investissement	295 586,71	187 658,41
40	Transferts en section de fonctionnement	-	-	021	Virement de la section de fonctionnement	28 000,00	-
41	Opérations patrimoniales	-	-	040	Opérations d'ordre entre sections	6 300,00	5 876,18
192	Neutralisations et régularisations d'opérations	-	324,24	041	Opérations patrimoniale	-	-
	Total des opérations d'ordre		324,24		Total des opérations d'ordre	34 300,00	5 876,18
001	Résultat reporté N-1 (si négatif)	100 586,71	100 586,71	001	Résultat reporté N-1 (si positif)	-	-
	Total général	329 096,71	260 039,86		Total général	329 886,71	193 534,59
					Excédent avant RAN		34 081,44
					Résultat Perte investissement		66 505,27
	Total cumulé des deux sections	749 775,44	573 538,65		Total cumulé des deux sections	750 749,27	594 460,06
					RESULTAT COMMUNAL GLOBAL		20 921,41

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0 voix

6- Affectation du résultat budget commune (2023-025) :

Madame le Maire soumet au vote du Conseil Municipal, la délibération d'affectation du résultat pour l'année 2022 pour le budget Commune.

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 qui fait apparaître les résultats résumés ci-dessus,

- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, et sur proposition de Madame le Maire,

DECIDE d'affecter à l'unanimité les résultats comme suit :

COMMUNE	
EXEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022	36 708,85
EXEDENT DE FONCTIONNEMENT 2021	50 717,83
Report Exédent au 002 Fonctionnement	87 426,68
EXEDENT D'INVESTISSEMENT 2022	34 081,44
DEFICIT INVESTISSEMENT 2021	100 586,71
Report Déficit 001 Investissement	66 505,27
Affectation au 1068 en recettes investissement	66 505,27
Report Exédent au 002 Fonctionnement après affect 1068	20 921,41

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

7- Compte de gestion 2022 eau et assainissement (2023-026) :

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mireille TARDY,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

* Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;

* Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

* Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Madame le Maire indique qu'il convient d'approuver formellement le compte de gestion ce qui est accepté à l'unanimité.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 042002

NOM DU POSTE COMPTABLE : 800 LOIRE SUD

ETABLISSEMENT : Commune de la TARENTAISE -

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40000 - Commune de la TARENTAISE -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-100 586,71		34 081,44		-66 505,27
Fonctionnement	152 373,27	100 586,71	36 708,35	-1 070,73	87 426,65
TOTAL I	51 786,56	100 586,71	70 790,29	-1 070,73	20 921,41
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial 40002-EAU ET ASST DE TARENTAISE -					
Investissement	22 061,70		-33 480,55		-11 418,85
Fonctionnement	29 899,59		129 320,27		149 219,86
Sous-Total	52 021,09		20 669,52		72 690,61
TOTAL III	52 021,09		20 669,52		72 690,61
TOTAL I + II + III	103 809,65	100 586,71	91 459,81	-1 070,73	93 612,02

Les opérations d'ordre budgétaire concerne la dissolution du budget annexe CCAS au 31/12/2021

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

8- Compte administratif 2022 eau et assainissement (2023-027) :

Madame le Maire indique que chaque membre du conseil municipal a pu consulter les comptes administratifs 2022.

Madame le Maire quitte la salle le temps du vote.

Sous la présidence de Bernadette TRANCHAND, le conseil municipal réuni délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, après s'être fait présenter le compte administratif par chapitre et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT EAU-ASSAINISSEMENT CA 2022							
Dépenses				Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
11	Charges à caractère général	46 900,00	16 681,14	13	Atténuations de produits		
12	Charges de personnel	10 000,00	9 974,73	70	Produits des services et du domaine	59 000,00	56 848,93
14	Atténuations de produits	6 100,00	5 395,00	73	Produits fiscaux		
23	Dépenses imprévues			74	Dotations, subventions et participations		
65	Autres charges de gestion courante		834,69	75	Autres produits de gestion courante		1,00
66	Charges financières	1 200,00	1 176,14	76	Produits financiers		
67	Charges exceptionnelles	37 050,00	20,37	77	Produits exceptionnels		
68	Dotations aux provisions		179,21	78	Reprises de provisions		
012	Dépenses imprévues	3 000,00					
	Total des opérations réelles	104 530,00	34 259,28		Total des opérations réelles	59 000,00	56 849,93
023	Virement à la section d'investissement			042	Reprises de la section d'investissement	37 000,00	116 220,14
042	Dotations aux amortissements	41 000,00	39 284,86	042	Reprises de la section d'investissement	20 000,00	19 794,14
	Total des opérations d'ordre	41 000,00	39 284,86		Total des opérations d'ordre	57 000,00	136 014,28
002	Résultat reporté N-1 (si négatif)			002	Résultat reporté N-1 (si positif)	29 939,39	29 939,39
	Total général	145 530,00	73 544,14		Total général	145 939,39	192 864,21
					Résultat Fonctionnement	409,39	
					Excédent à reporter		149 259,46

INVESTISSEMENT EAU-ASSAINISSEMENT CA 2022							
Dépenses				Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		-	13	Subvention d'investissement		
204	Subventions d'équipement versées			16	Produits d'emprunt		
21	Immobilisations corporelles		-	20	Subventions incorporelles		
23	Immobilisations en cours	2 500,00		204	Subventions d'équipement versées		
	Total des dépenses d'équipement	2 500,00	-		Total recettes d'équipement		-
10	Dotations, fonds divers et réserves			10	Dotations Fonds divers Réserves		
13	Subvention d'investissement			1068	Excédent de fonctionnement		
16	Remboursements d'emprunt	2 000,00	1 921,13	165	Dépôts cautionnement reçus		
26	Participations			024	Produits de cession		
27	Autres immobilisations financières						
020	Dépenses imprévues		-				
	Total des dépenses financières	2 000,00	1 921,13		Total des dépenses financières		-
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 500,00	1 921,13		Total des recettes d'investissement		-
040	Transferts en section de fonctionnement	57 000,00	136 014,28	021	Virement de la section de fonctionnement		
41	Opérations patrimoniales			040	Opérations d'ordre entre sections	41 000,00	39 284,86
	Total des opérations d'ordre	57 000,00	136 014,28	041	Opérations patrimoniale		
001	Résultat reporté N-1 (si négatif)				Total des opérations d'ordre	41 000,00	39 284,86
	Total général	61 500,00	137 935,41	001	Résultat reporté N-1 (si positif)	22 081,70	22 081,70
					Total général	63 081,70	39 284,86
					RESULTAT INVESTISSEMENT AV REPORT	-	98 650,55
					RESULTAT INV APRES REPORT 2021	-	76 568,85
					RESULTAT EAU FNT - INV		72 590,61

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

9- Affectation du résultat budget eau et assainissement (2023-028) :

Madame le Maire soumet au vote du Conseil Municipal, la délibération d'affectation du résultat pour l'année 2022 pour le budget Eau et Assainissement.

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 qui fait apparaître les résultats résumés ci-dessus,

- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, et sur proposition de Madame le Maire,

DECIDE d'affecter à l'unanimité les résultats comme suit :

	EAU
EXEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022	119 320,07
EXEDENT DE FONCTIONNEMENT 2021	29 939,39
Report Exedent au 002 Fonctionnement	149 259,46
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2022	- 98 650,55
EXEDENT INVESTISSEMENT 2021	22 081,70
Affectation au 1068 en recettes investissement	- 76 568,85
Report Exedent au 002 Fonctionnement après affect 1068	72 690,61

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

10- Questions diverses :

Les travaux d'enfouissement de la ligne moyenne tension ont débuté le 27 mars 2023 et se termineront fin avril 2023.

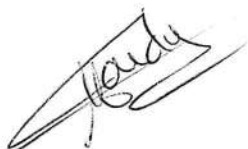
Les travaux de replantation aux Chirouzes (plants de douglas) ont également débuté le 27 mars et se termineront fin avril par la plantation des feuillus par les élèves de l'école de Tarentaise.

Il est prévu la remise en état de chemins ruraux propriété privée de la commune. Les détails feront l'objet de mentions lors des prochains conseils municipaux. Concernant le chemin rural situé entre Le Curtil et la Lune, il est proposé soit de clôturer chaque côté du chemin soit d'installer une barrière à chaque extrémité de la partie actuellement fermée.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, Madame le Maire lève la séance à 21 heures 50 minutes.

Signatures

Mireille TARDY,
Maire




Bernadette TRANCHAND,
Secrétaire de séance

